

L'AIDE AU DEVELOPPEMENT : UNE PRIORITE POUR SORTIR L'AFRIQUE DE LA PAUVRETE

Les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)

Les OMD servent de référence commune à la communauté internationale du développement pour sortir l'Afrique du sous-développement. Ce sont des objectifs globaux que les dirigeants du monde entier ont fixés lors du sommet du Millénaire en septembre 2000 qui constituent un agenda ambitieux pour réduire la pauvreté, ainsi que ses causes et manifestations.

Contribuer au développement de l'Afrique est un objectif essentiel du Comité Europe-Afrique.

Les Objectifs et Cibles des OMD :

Objectif 1 : Réduction de l'extrême pauvreté et de la faim

Cible 1. Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour

Cible 2. Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim

Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous

Cible 3. D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires

Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Cible 4. Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard

Objectif 4 : Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans

Cible 5. Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans

Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle

Cible 6. Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle

Objectif 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies

Cible 7. D'ici à 2015, avoir stoppé la propagation du VIH/sida et commencé à inverser la tendance actuelle

Cible 8. D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres grandes maladies, et avoir commencé à inverser la tendance actuelle

Objectifs 7 : Assurer un environnement durable

Cible 9. Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales

Cible 10. Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau de boisson salubre

Cible 11. Réussir, d'ici à 2020, à améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis

Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

Cible 12. Poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier multilatéral ouvert, fondé sur des règles, prévisible et non discriminatoire.

Cela suppose un engagement en faveur d'une bonne gouvernance, du développement et de la lutte contre la pauvreté, aux niveaux tant national qu'international

Cible 13. S'attaquer aux besoins particuliers des pays les moins avancés

La réalisation de cet objectif suppose l'admission en franchise et hors contingents des produits

exportés par les pays les moins avancés; l'application du programme renforcé d'allègement de la dette des PPTTE et l'annulation des dettes bilatérales envers les créanciers officiels; et l'octroi d'une APD plus généreuse aux pays qui démontrent leur volonté de lutter contre la pauvreté

Cible 14. Répondre aux besoins particuliers des petits États insulaires en développement (en appliquant le Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement et les conclusions de la vingt-deuxième session extraordinaire de l'Assemblée générale)

Cible 15. Traiter globalement le problème de la dette des pays en développement, par des mesures d'ordre national et international propres à rendre leur endettement viable à long terme

Cible 16. En coopération avec les pays en développement, formuler et appliquer des stratégies qui permettent aux jeunes de trouver un travail décent et utile

Cible 17. En coopération avec l'industrie pharmaceutique, rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables dans les pays en développement

Cible 18. En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication, soient accordés à tous

L'Union européenne : l'aide au développement des pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique)

La politique européenne du développement constitue l'un des trois éléments clés de l'action extérieure de l'Union européenne, avec la politique commerciale et les relations politiques. Elle se traduit notamment par l'Accord de coopération économique de Cotonou, signé le 23 juin 2000 entre l'Union européenne et les pays ACP, qui modifie radicalement le système des Conventions de Lomé, avec pour objectif la réduction de la pauvreté et l'intégration des pays ACP dans l'économie mondiale.

Les anciennes colonies de certains membres de la Communauté européenne ont été, en effet, à la source de la coopération entre la Communauté et les pays en voie de développement qui s'est manifestée dès 1957 avec le Traité de Rome. L'Accord de Cotonou succède aux **Conventions de Lomé**, nées en 1975, prenant la suite des **Accords de Yaoundé** (1963-1975) et qui ont longtemps été considérées comme un modèle du rapport Nord-Sud.

L'Accord de Cotonou entre les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et l'Union européenne marque un tournant dans les relations entre le groupe des pays ACP et les 15 pays membres de l'Union européenne, qui représente la première puissance commerciale avec 20% du commerce mondial, et le premier fournisseur d'aide publique au développement (55% de l'aide publique internationale).

A côté de cette coopération privilégiée, l'esprit humanitaire et l'intérêt même des pays de l'Union ont amené celle-ci à élargir son champ d'intervention géographique, par des actions générales en faveur des pays du Sud et par une coopération plus ciblée dans certaines régions de la Méditerranée à travers le processus de Barcelone et le partenariat euro-méditerranéen.

Les Propositions de l'Union Africaine et du G8:

L'Union Africaine demande au G8 d'annuler la totalité de la dette africaine et de supprimer les subventions agricoles.

La quarantaine de chefs d'Etat et les délégations des pays membres de l'Union africaine (UA) réunis en sommet à Syrte (Libye) ont validé, mardi 5 juillet, les propositions préparées durant le week-end par les ministres des affaires étrangères de l'UA, préservant ainsi le front commun pour peser davantage sur les négociations à venir.

Outre l'annulation totale de la dette africaine, cette *"position africaine commune au sommet du G8"* adoptée par les chefs d'Etat réclame également la suppression des subventions agricoles qui handicapent des secteurs entiers de l'économie africaine, notamment le coton. Les subventions agricoles sont *"un sujet très fort ici"*, a déclaré Adam Thiam, porte-parole de l'UA.

L'UA demande au G8 d'*"accroître rapidement l'aide au développement et d'œuvrer dans le même temps à l'annulation de la dette (...) par tous les créanciers. Tous les pays africains doivent bénéficier de cette mesure"*.

Porter l'aide au développement à 0,7% du PIB. *"Les partenaires du développement, poursuit l'UA, devraient s'engager à accroître l'aide à 0,5 % du PIB d'ici 2010 et à 0,7 % d'ici 2015"*. L'organisation africaine demande dans le même temps de *"doubler l'aide dans le court terme"*, et réclame un calendrier pour *"l'élimination des subventions qui entravent les échanges commerciaux"*.

Les pays industrialisés sont parallèlement sollicités pour *"appuyer les efforts de renforcement des capacités des Etats africains en vue de diversifier leurs productions et exportations"*.

En contrepartie, les chefs d'Etat africains ont pris plusieurs engagements pour rassurer leurs partenaires étrangers, comme la *"promotion de la transparence et de la bonne gouvernance et tolérance zéro contre les pratiques de corruption"*.

L'UA doit également *"accélérer l'intégration régionale à travers l'élimination de toute les barrières au commerce intra-africain"* et faire de la *"prévention et résolution des conflits une priorité"*.

L'Afrique au centre des discussions du G8

Mécanisme innovant :

Les engagements pris ou à prendre concernent deux gros dossiers : *effacer la dette des pays pauvres, doubler l'aide au développement*. Le premier volet, le plus symbolique, a été adopté par les ministres des finances du G8 les 10 et 11 juin. Ils ont annulé leur dette bilatérale au profit d'un premier groupe de 18 pays, et les dettes dues à la Banque mondiale, au Fonds monétaire international (FMI) et à la

Banque africaine de développement. Les pays riches se sont engagés à compenser, comme le désirait notamment la France, le manque à gagner pour les institutions financières internationales.

Le deuxième objectif, qui vise à *porter de 50 à 100 milliards de dollars le montant annuel de l'aide publique au développement (APD)*, sera au menu du sommet. Londres souhaite que les pays riches s'engagent sur un calendrier pour porter leur contribution à l'APD à 0,7 % de leur produit intérieur brut (PIB), comme l'ont fait quinze pays de l'Union européenne en promettant d'y parvenir à l'horizon 2015. A cet effet, la Grande-Bretagne a proposé de mettre en place une facilité financière internationale (IFF), un mécanisme d'emprunt obligataire destiné à financer l'aide. Les Etats-Unis ont refusé ce projet. Une IFF, dite "pilote", qui financera un programme de vaccination, a néanmoins été mise en place par la France, le Royaume-Uni et la Suède.

Paris et Berlin, rejoints par quatre autres capitales, ont proposé, comme mécanisme innovant, d'instaurer une *"contribution de solidarité"* sur les billets d'avion. Cette taxe financerait la lutte contre les grandes pandémies. Elle a désormais le soutien de Londres.

Ainsi Français et Britanniques pourraient coupler leur action dans un domaine crucial pour le continent noir : la santé publique.

Le communiqué final du Sommet du G8 :

Le 31^{ème} G8 s'est tenu du mercredi 6 au vendredi 8 juillet 2005 à Gleneagles, en Ecosse.

Le sommet du G8 a permis des progrès sur l'aide à l'Afrique.

Sur l'Afrique, le G8 a pu annoncer un objectif commun : *" nous sommes convenus de doubler l'aide en faveur de l'Afrique d'ici 2010"*, dit le communiqué final. L'aide globale au développement doit augmenter de 50 milliards de dollars par an d'ici 2010, dont *"au moins"* 25 milliards supplémentaires par an iront à l'Afrique. Le montant de 50 milliards de dollars par an est considéré comme le minimum nécessaire pour atteindre l'un des objectifs du Millénaire définis par l'ONU, à savoir la réduction de moitié du nombre de personnes vivant avec moins d'un dollar par jour, d'ici à 2015.

Pour M. Blair, ce résultat sur l'Afrique est cependant une *"énorme avancée"*, si l'on considère d'où l'on vient. *"Si on la met en oeuvre, on abolira la pauvreté"*, a-t-il assuré, en référence au slogan des militants pro-Afrique, *"Abolissons la pauvreté"*.

Selon le président Chirac, ils avaient *"lu, noté et annoté"*, le rapport français qui a servi de base à l'idée de prélèvements supplémentaires en l'occurrence sur les billets d'avion pour financer le développement.

Sur cette idée de financements innovants, en revanche, les membres du G8 ne sont pas parvenus à se mettre d'accord, que ce soit sur la Facilité de financement internationale (FFI), proposée principalement par la Grande-Bretagne, ou sur les mécanismes avancés par la France, soutenue par de nombreux pays. *"Un groupe de travail a été créé pour examiner de façon détaillée la mise en oeuvre de ces mécanismes"*, précise avec circonspection le document final sur l'Afrique, et encore dans une annexe. M. Chirac a cependant considéré qu'il s'agissait d'une *"porte entrouverte qu'il sera plus facile de pousser"*, lors du sommet de l'ONU au mois de septembre consacré au développement.

Sur le sida, le G8 *"appuie"* l'Initiative mondiale en faveur d'un vaccin contre le VIH et fixe un objectif général : *"Parvenir dans toute la mesure du possible à un accès universel au traitement d'ici 2010 pour tous ceux qui en ont besoin"*.

En matière de commerce en revanche, aucun progrès n'a été enregistré à Gleneagles. Chacun campe sur ses positions dans le domaine des réductions des subventions agricoles à l'exportation. Les Européens ont accepté le principe de leur suppression sous réserve que les Etats-Unis, le Japon ou le Canada éliminent également leurs subventions, ce qu'ils se refusent à faire.